

ANNEXE II

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLOME

RÈGLEMENT D'EXAMEN

DÉFINITION DES ÉPREUVES

UNITÉ 12 (ÉPREUVE E1 – SOUS-ÉPREUVE E12)
MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES

L'unité de mathématiques et sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans les arrêtés du 9 mai 1995 modifiés relatifs aux programmes de mathématiques et aux programmes de sciences physiques applicables dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 11 du 15 juin 1995).

La partie mathématique est constituée des éléments suivants :

- Activités numériques et graphiques (I)
- Fonctions numériques (II)
- Activités géométriques (III)
- Activités statistiques (IV)
- Trigonométrie, géométrie, vecteurs (VI)

La partie sciences physiques comprend les unités spécifiques suivantes :

- Électricité :
 - Transport et sécurité (E2)
 - Puissance électrique (E3)
- Mécanique :
 - Cinématique (M1)
 - Énergie mécanique (M3)
- Acoustique : production, propagation, perception d'un son (A1)
- Thermodynamique :
 - Chaleur et rayonnement (T1)
 - Conduction thermique, isolation (T2)
- Chimie : Matériaux organiques, polycondensation (C10)

UNITÉ 13 (ÉPREUVE E1 – SOUS-ÉPREUVE E13)
TRAVAUX PRATIQUES DE SCIENCES PHYSIQUES

L'unité de travaux pratiques de sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 9 mai 1995 modifié relatif aux programmes de sciences physiques des baccalauréats professionnels.

Elle concerne la formation méthodologique de base appliquée aux champs de la physique et de la chimie suivants :

- Électricité I (courant continu)
- Électricité II (courant alternatif sinusoïdal)
- Mécanique
- Acoustique
- Optique
- Chimie I (solutions aqueuses)
- Chimie II (chimie organique)

UNITÉ U4 (ÉPREUVE E4)

LANGUE VIVANTE

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 23 mars 1988 relatif aux programmes de langues vivantes étrangères des classes préparant au baccalauréat professionnel (BOEN n° 18 du 12 mai 1988).

UNITÉ U51 (ÉPREUVE E5 – SOUS-ÉPREUVE E51)

FRANÇAIS

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (BOEN n° 11 du 15 juin 1995).

UNITÉ U52 (ÉPREUVE E5 – SOUS-ÉPREUVE E52)

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs et contenus de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (BOEN n° 11 du 15 juin 1995).

UNITÉ U6 (ÉPREUVE E6)

ÉDUCATION ARTISTIQUE – ARTS APPLIQUÉS

L'unité englobe l'ensemble des capacités et des compétences présentées par le programme-référentiel défini par l'annexe III de l'arrêté du 17 août 1987 relatif au programme des classes préparant au baccalauréat professionnel (BOEN n° 32 du 17 septembre 1987).

UNITÉ U7 (ÉPREUVE E7)

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 25 septembre 2002 relatif au programme de l'enseignement d'éducation physique et sportive pour les CAP, les BEP et les baccalauréats professionnels (BOEN n° 39 du 24 octobre 2002).

UNITÉ FACULTATIVE UF1

ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE

L'épreuve a pour but de vérifier la capacité du candidat de comprendre une langue vivante parlée et la capacité de s'exprimer de manière intelligible pour un interlocuteur n'exigeant pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général.

UNITÉ FACULTATIVE UF2

ÉPREUVE FACULTATIVE D'HYGIÈNE – PRÉVENTION – SECOURISME

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés à l'annexe I de l'arrêté du 11 juillet 2000 relatif au programme d'hygiène - prévention - secourisme des classes préparant au baccalauréat professionnel.

La définition du contenu des unités professionnelles du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de « validation des acquis de l'expérience » (VAE) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

COMPÉTENCES		U11	U2	U31	U32	U33
C.1.	1 Décoder et analyser les données de définition					
	2 Décoder et analyser les données opératoires					
	3 Décoder et analyser les données de gestion					
	4 Relever et réceptionner une situation de chantier					
C.2.	1 Choisir, adapter et justifier des solutions techniques					
	2 Établir les plans d'exécution d'une partie d'ouvrage ou d'un élément					
	3 Établir les quantitatifs de matériaux et composants					
	4 Établir le processus de fabrication et de mise en œuvre sur chantier					
	5 Établir les documents de suivi de réalisation					
C.3.	1 Organiser et mettre en sécurité les postes de travail					
	2 Préparer les matériaux, produits et de composants					
	3 Rechercher les caractéristiques dimensionnelles et géométriques					
	4 Installer les postes de travail, les outillages...					
	5 Conduire les opérations de taille, d'usinage...					
	6 Conduire les opérations de préfabrication et d'assemblage					
	7 Conduire les opérations de finition et de traitement					
	8 Assurer le conditionnement, le stockage et le chargement					
C.4.	1 Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention sur chantier					
	2 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages					
	3 Planter, répartir, approvisionner sur chantier					
	4 Conduire les opérations de levage des structures et ossatures					
	5 Poser, installer les composants et produits finis					
	6 Assurer le suivi de réalisation des ouvrages					
	7 Gérer l'environnement du chantier					
C.5.	1 Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau des machines et matériels					
	2 Effectuer l'entretien et la maintenance des équipements de chantier					
	3 Assurer la maintenance périodique des ouvrages					
C.6.	1 Animer une équipe					
	2 Animer les actions qualité et sécurité					
	3 Communiquer avec les différents partenaires					
	4 Rendre compte d'une activité					

- **Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel *Technicien constructeur bois* pour effectuer l'analyse technique d'un ouvrage et produire les documents de définition nécessaires à sa réalisation :

C.1.1.	Décoder et analyser les données de définition
C.2.1.	Choisir, adapter et justifier des solutions techniques
C.2.2.	Établir les plans d'exécution d'une partie d'ouvrage ou d'un élément
C.2.3.	Établir les quantitatifs de matériaux et composants

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

- **Contexte professionnel**

Au sein de l'entreprise, bureau ou zone réservée à l'étude des dossiers d'exécution au sein de l'atelier de fabrication.

- **Nature de l'activité**

PRÉPARATION : Contrôle et réception de l'existant	
T1	Réceptionner et analyser les données techniques concernant l'ouvrage
T2	Rechercher les données manquantes
T4	Effectuer les croquis et relevés de chantiers en vue de la préfabrication
PRÉPARATION : Définition d'un produit	
T1	Choisir, comparer, adapter une solution technique
T2	Vérifier mécaniquement les solutions
T3	Établir ou compléter les dessins d'exécution et tracés professionnels
T4	Établir les quantitatifs

- **Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel " *Technicien constructeur bois* pour préparer et organiser les activités de fabrication et de mise en œuvre sur chantier nécessaires à la réalisation d'un ouvrage :

C.1.2.	Décoder et analyser les données opératoires
C.1.3.	Décoder et analyser les données de gestion
C.2.4.	Établir le processus de fabrication et de mise en œuvre sur chantier
C.2.5.	Établir les documents de suivi de réalisation

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

- **Contexte professionnel**

Au sein de l'entreprise, bureau ou zone réservée à l'étude des dossiers d'exécution au sein de l'atelier de fabrication.

- **Nature de l'activité**

PRÉPARATION : Définition de la méthode de mise en œuvre	
T1	Comparer, choisir, adapter une méthode de travail
T2	Établir un processus de fabrication, de levage, de pose, d'installation
T3	Établir les documents de suivi pour la réalisation de l'ouvrage
PRÉPARATION : Planification de la réalisation de l'ouvrage	
T1	S'approprier la planification des interventions sur le chantier et les choix de l'entreprise
T2	Déterminer les moyens humains non prédéfinis
T3	Choisir les moyens matériels non prédéfinis

- **Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel *Technicien constructeur bois* pour animer l'activité d'une équipe de travail, communiquer avec ses partenaires de l'acte de construire et rendre compte du déroulement des activités de fabrication et de mise en œuvre sur chantier :

C.6.1.	Animer une équipe
C.6.2.	Animer les actions qualité et sécurité
C.6.3.	Communiquer avec les différents les partenaires
C.6.4.	Rendre compte d'une activité

Cette unité U31 recouvre, également, l'ensemble des capacités et des compétences, des objectifs et des contenus de la discipline économie-gestion, présentées par le programme-référentiel défini par l'annexe V de l'arrêté du 17 août 1987 relatif au programme des classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur industriel (BOEN n° 32 du 17 septembre 1987).

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

- **Contexte professionnel**

Au sein de l'entreprise, en atelier de fabrication et sur le chantier.

- **Nature de l'activité**

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ	
T1	Suivre et contrôler les procédures qualités de l'entreprise
T3	Consigner et rendre compte de la démarche qualité
GESTION DE LA SÉCURITÉ	
T1	Lire et respecter un PPSPS
T2	Prévenir un risque professionnel et proposer une solution préventive
T3	Maîtriser les gestes de premier secours de niveau SST
T4	Contrôler la mise en œuvre effective des protections individuelles et collectives

COMMUNICATION	
T1	Répartir les tâches de travail au sein d'une équipe sur chantier
T2	Animer une équipe sur chantier
T3	Coordonner les travaux avec d'autres corps d'états sur chantier
T4	Rendre compte à la hiérarchie

- **Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel *Technicien constructeur bois* pour conduire l'ensemble des opérations de fabrication d'un ouvrage :

C.3.1.	Organiser et mettre en sécurité les postes de travail
C.3.2.	Préparer les matériaux, produits et composants
C.3.3.	Rechercher les caractéristiques dimensionnelles et géométriques des éléments
C.3.4.	Installer les postes de travail, les outillages...
C.3.5.	Conduire les opérations de taille, d'usinage
C.3.6.	Conduire les opérations de préfabrication et d'assemblage
C.3.7.	Conduire les opérations de finition et traitement
C.3.8.	Assurer le conditionnement, le stockage et le chargement
C.5.1.	Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau des machines et matériels de fabrication

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

- **Contexte professionnel**

Au sein de l'entreprise, en atelier de fabrication.

• Nature de l'activité

FABRICATION : Organisation et préparation de la fabrication	
T1	Organiser et sécuriser l'espace de travail
T2	Choisir, contrôler et réceptionner les matériaux produits et composants
T3	Approvisionner et répartir les bois et composants
T4	Optimiser et préparer les bois et composants
FABRICATION : Usinage et taille	
T1	Réaliser les gabarits, montages
T2	Orienter, marquer et tracer les bois
T3	Choisir, installer, régler les outillages
T4	Tailler, usiner, repérer les éléments
FABRICATION : Montage et préfabrication	
T1	Assembler provisoirement et contrôler les éléments de structure
T2	Assembler des composants de structure et d'ossature
T3	Intégrer des composants menuisés
T4	Mettre en œuvre les revêtements, des parements, des produits d'isolation et d'étanchéité
T5	Intégrer les réseaux (ossature fermée)
FABRICATION : Finition et traitement	
T1	Assurer la finition des ouvrages
T2	Traiter les bois et appliquer les produits de finition
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ	
T2	Contrôler la conformité de l'ouvrage en cours et en fin de réalisation (fabrication)
MAINTENANCE DES MATÉRIELS ET DES INSTALLATIONS EXISTANTES	
T1	Identifier et assurer la maintenance de premier niveau des machines
T2	Assurer l'entretien des outillages
T3	Identifier un dysfonctionnement et proposer une solution corrective
LOGISTIQUE	
T1	Conditionner, protéger, stocker les éléments et/ou les ouvrages
T2	Charger, décharger les éléments et/ou les ouvrages
T3	Réceptionner et contrôler une livraison fournisseur

- **Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences nécessaires au titulaire du baccalauréat professionnel *Technicien constructeur bois* pour conduire l'ensemble des opérations de mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier :

C.1.4.	Relever et réceptionner une situation de chantier
C.4.1.	Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention
C.4.2.	Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
C.4.3.	Implanter, répartir, approvisionner sur chantier
C.4.4.	Conduire les opérations de levage des structures et ossatures
C.4.5.	Poser, installer les composants et produits finis
C.4.6.	Assurer le suivi de réalisation des ouvrages
C.4.7.	Gérer l'environnement du chantier
C.5.2.	Effectuer l'entretien et la maintenance des équipements de chantier
C.5.3.	Assurer la maintenance périodique des ouvrages

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

- **Contexte professionnel**

Au sein de l'entreprise, sur un chantier de mise en œuvre.

- **Nature de l'activité**

PRÉPARATION : Contrôle et réception de l'existant	
T3	Contrôler et réceptionner les supports de chantier
T5	Vérifier les conditions de mise en œuvre du chantier
MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER : Organisation du chantier	
T1	Organiser et sécuriser le chantier
T2	Stocker et protéger les matériaux et ouvrages sur chantier
T3	Implanter et distribuer les bois et composants
T4	Conduire les chariots élévateurs et les plates-formes élévatrices
T5	Désinstaller le chantier
MISE EN ŒUVRE DES STRUCTURES	
T1	Assembler les éléments de structure et installer les organes de liaison
T2	Régler et fixer les organes de liaison avec le gros œuvre
T3	Lever et maintenir provisoirement les structures
T4	Régler les alignements, aplombs et niveaux
T5	Répartir, régler et fixer les pièces passantes et/ou panneaux support de toiture
T6	Contreventer
T7	Ancrer et fixer
T8	Réaliser les chevêtres et trémies

MISE EN ŒUVRE DES OSSATURES VERTICALES	
T1	Poser, régler, ancrer les pièces de jonction avec le gros œuvre et les étanchéités
T2	Lever et maintenir provisoirement les composants d'ossatures
T3	Régler les alignements, aplombs et niveaux
T4	Assembler les éléments verticaux d'ossature
T5	Poser, fixer, régler la lisse haute de chaînage
T6	Contreventer les ossatures
T7	Ancrer et fixer les ossatures
MISE EN ŒUVRE DES PLANCHERS	
T1	Poser, régler, ancrer les pièces de jonction avec le gros œuvre et les étanchéités
T2	Répartir, régler et fixer les éléments porteurs et/ou contreventants
T3	Répartir, ajuster et fixer les panneaux de plancher
T4	Réaliser les linçoirs, trémies et ceintures périphériques...
MISE EN ŒUVRE DES REVÊTEMENTS ET PAREMENTS	
T1	Poser les produits d'étanchéité
T2	Poser les produits d'isolation
T3	Répartir et fixer les éléments supports
T4	Ajuster et fixer les revêtements et parements
MISE EN ŒUVRE DES MENUISERIES EXTÉRIEURES	
T1	Installer et fixer les menuiseries extérieures
T2	Étancher et calfeutrer
MISE EN ŒUVRE DES ESCALIERS	
T1	Lever, régler et ajuster les escaliers droits et balancés
T2	Fixer, finir et protéger les ouvrages
MISE EN ŒUVRE DES OUVRAGES EXTÉRIEURS	
T1	Poser, installer, les ouvrages extérieurs
T2	Fixer, finir et protéger des agressions extérieures
SUIVI DE LA RÉALISATION	
T1	Gérer le suivi et les aléas en cours de réalisation
T2	Consigner les temps passés, le suivi de chantier et les problèmes rencontrés
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ	
T2	Contrôler la conformité de l'ouvrage en cours et en fin de réalisation (chantier)
MAINTENANCE DES MATÉRIELS ET DES INSTALLATIONS EXISTANTES	
T4	Effectuer l'entretien des matériels d'accès, de levage et de sécurité sur chantier
T5	Consigner les opérations de maintenance sur le carnet d'entretien
T6	Assurer l'entretien et la maintenance des ouvrages
GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	
T1	Trier, stocker et gérer les déchets
T2	Protéger l'environnement, les lieux et les biens